

## CONVOCATION DU CONSEIL COMMUNAL

Conformément aux articles L1122-11, L1122-12, L1122-13 et L1122-15 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation, nous avons l'honneur de vous convoquer à la séance du Conseil qui aura lieu le 24 février 2022 à **20 heures** par vidéoconférence.

L'ordre du jour de cette assemblée est reproduit ci-après.

### ORDRE DU JOUR

~~Première-deuxième-troisième~~ convocation

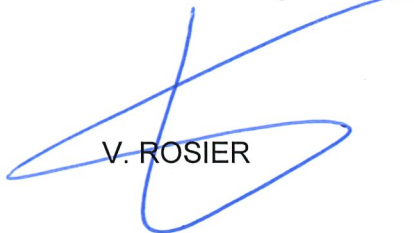
#### Séance publique

1. GAL - Exploitation d'une plateforme biomasse en vue de la transformation de résidus de bois en plaquettes (chauffage) - Présentation - Décision
2. Procès-verbal de la séance du 27 janvier 2022 - Approbation
3. Modification budgétaire n°1 - 2022 - Décision
4. Appel à projets - Accords Tax on pylons - Non-application de la taxe sur les mâts éoliennes destinées à la production industrielle d'électricité pour les exercices 2021 et 2022 - Décision
5. Marché public de fournitures - Acquisition de PC portables et accessoires - Approbation des conditions du marché
6. Marché public de services - Appel à projet " Wallonie cyclable" - Désignation d'un auteur de projet - Choix du "In House" - Décision
7. Marché public de services - Désignation d'un auteur de projet pour la réalisation de l'étude, l'assistance administrative, la coordination sécurité (projet & exécution) et la surveillance des chantiers d'entretien de voirie 2022-2023-2024 - Approbation des conditions du marché
8. Marché public de services - Traitement de l'ancienne maison communale - Approbation des conditions du marché
9. Marché public de travaux - Crupet - Route de Bauche - Stabilisation de la berge du ruisseau - Approbation des conditions du marché
10. Marché public - Adhésion à la centrale d'achats de la SPAQuE - Décision
11. Marché public - INASEP - Accord-cadre relatif à l'analyse des terres - Convention de services - Approbation
12. Marché public - Modification des règles relatives à la centrale d'achat du SPW - Nouvelle convention - Décision
13. Marché public - Centrale de marché IDEFIN - Participation au 8ème marché de fourniture d'électricité et de gaz - Décision
14. Organisation du Collège et du Conseil à distance - Mise à jour du règlement d'ordre intérieur du Conseil - Décision
15. Ecole communale de Florée - Octroi d'un subside pour la location de salle (2021) - Décision
16. Ecoles - Location de salles/chapiteaux - Octroi d'une subvention nominativement inscrite au budget - Délégation au Collège communal - Décision
17. Ecoles - Règlement relatif à la prise en charge des frais d'internet des écoles libres de l'entité d'Assesse - Délégation au Collège communal - Décision
18. Régie communale des Sports - Octroi d'une subvention nominativement inscrite au budget - Délégation au Collège communal - Décision
19. ASBL APPEL - Octroi d'une subvention inscrite nominativement au budget - Délégation au Collège communal - Décision
20. ASBL ACSTA - Octroi d'une subvention inscrite nominativement au budget - Délégation au Collège communal - Décision

munal - Décision

21. Fabriques d'église - Octroi de subventions inscrites nominativement au budget - Délégation au Collège communal - Décision
22. Circulaire budgétaire 2022 relative à l'élaboration du compte, du budget et des modifications budgétaires des établissements chargés de la gestion du temporel du culte - Décision
23. Convention annuelle entre la Commune d'Assesse et l'ASBL "Les Arsouilles" - Reconduction - Décision
24. Suppression du loyer de février 2022 par la crèche des "Petites vadrouilles" suite à un problème de différentiel dans le bâtiment - Décision
25. Modification des limites du domaine public à Sorinne-La-Longue - Proposition de régularisation d'une situation de fait par voie d'échange - Chemins n°47 et 49 - Décision
26. Vente de gré à gré d'une partie d'une parcelle communale privée à Maillen - Accord de principe - Décision
27. Inasep - Construction d'un collecteur des eaux claires à Assesse - Emprises - Projet d'actes - Approbation
28. Ancien presbytère de Maillen - Octroi d'un droit réel - Accord de principe - Décision
29. Remplacement d'un administrateur au sein du Conseil d'Administration de la Régie Communale Autonome des Sports suite à la démission de Gauthier COOPMANS - Décision
30. Convention de bénévolat pour les surveillances de midi dans les écoles - Approbation
31. Motion de soutien en faveur du secteur du sciage feuillu et du maintien du tissu des scieries feuillues en Wallonie - Décision
32. Convention bancs artistiques - Maison du Tourisme Condroz-Famenne - Approbation
33. AVIQ - Obligation d'emploi de travailleurs handicapés au sein des communes - Information

La Directrice générale.

  
V. ROSIER

Par ordonnance :  
Pour le Collège,



Le Bourgmestre

  
J.L. MOSSERAY

Code de la démocratie locale et de la décentralisation.

Art. L1122-11 : Le Conseil s'assemble toutes les fois que l'exigent les affaires comprises dans ses attributions, et au moins dix fois par an.

Art. L1122-12 : Le Conseil est convoqué par le Collège communal. Sur la demande d'un tiers des membres en fonction, le Collège communal est tenu de le convoquer aux jour et heure indiqués.

Art. L1122-13 : Sauf les cas d'urgence, la convocation se fait par écrit et à domicile, au moins sept jours francs avant celui de la réunion ; elle contient l'ordre du jour. Ce délai sera toutefois ramené à deux jours francs pour l'application de l'article L1122-17, alinéa 3.

Art. L1122-15 : Le Bourgmestre ou celui qui le remplace préside le Conseil. La séance est ouverte et close par le Président.